

PERSPECTIVES

GRÉSIVAUDAN



PROJET
DE TERRITOIRE

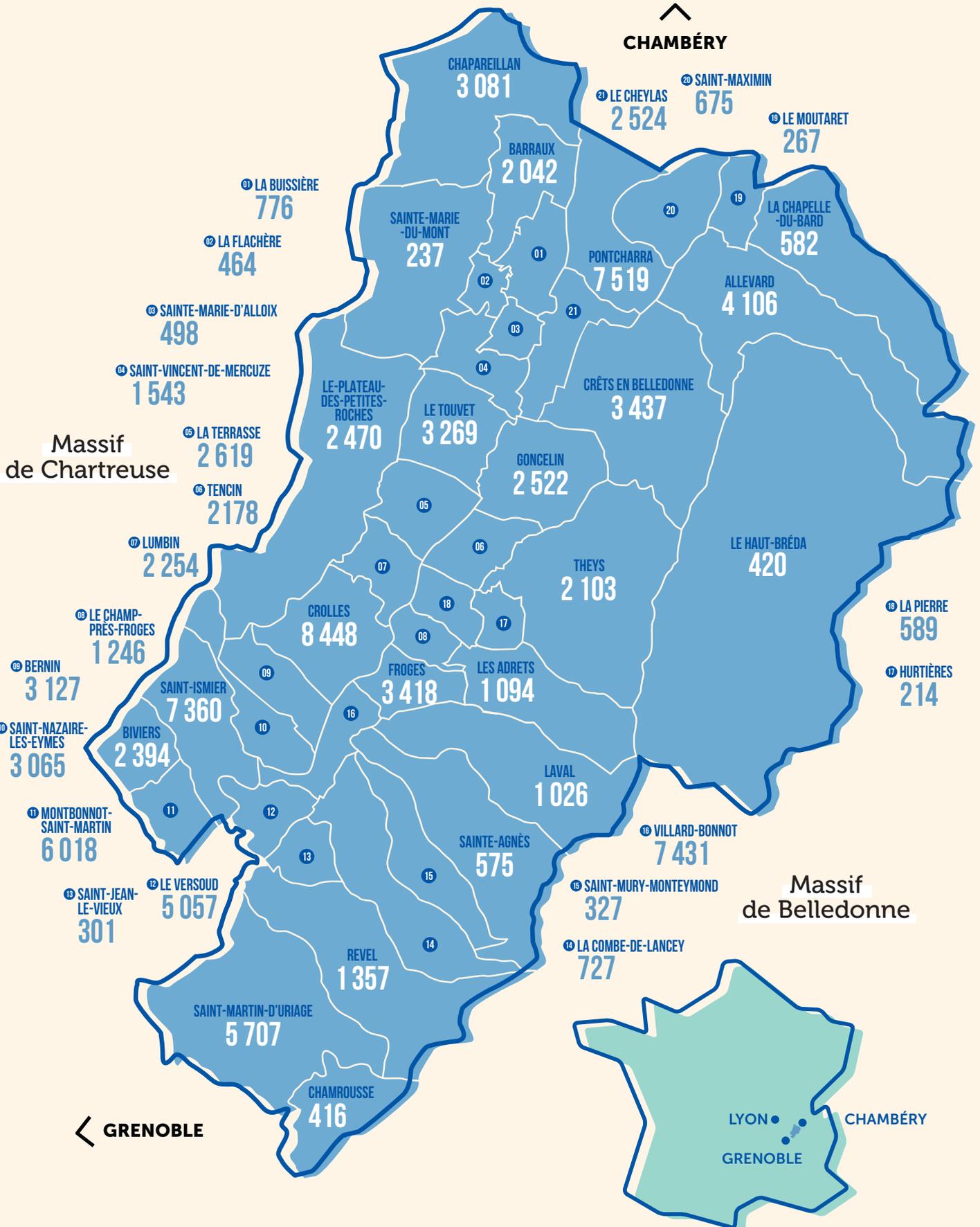


Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



COMMUNES ET NOMBRE D'HABITANTS

*Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023
(chiffres INSEE décembre 2022)



som maire

01

Le Grésivaudan :

un territoire nommé désirs

- 8 Entre plaine et montagnes...
au milieu coule une rivière
- 8 Beau et dynamique, le Grésivaudan attire.
Vigilance exigée.

02

Le Grésivaudan :

l'économie en plein cœur

- 9 Un passé industriel florissant.
Une diversification réussie.
- 10 Primaire, secondaire, tertiaire... les trois secteurs
sont au cœur du projet économique.
- 10 Transition écologique : une opportunité pour
l'avenir économique du territoire.

03

Le Grésivaudan :

un territoire qui se réinvente

- 12 Conduire la transition écologique
- 16 Accompagner les transitions des modes de vie
- 18 Favoriser la qualité de vie et la cohésion sociale
- 20 Promouvoir le partage du foncier

04

Le Grésivaudan :

un territoire solidaire et fédérateur

- 24 Un modèle équilibré de faire-ensemble :
le pacte de gouvernance
- 24 Des instances décisionnelles au service
de l'arbitrage politique
- 25 Une solidarité financière : Le Pacte financier et fiscal
- 25 La cellule d'appui aux communes

ÉDITO

Le Projet de territoire du Grésivaudan adopté en 2018 affirmait la nécessité de nous doter d'une feuille de route et révélait deux priorités : le logement et les déplacements.

Nous avons collégialement fait le souhait de l'amender aux fins de rendre le document plus didactique afin de mieux faire partager la connaissance du fait intercommunal, exposer concrètement notre projet politique, favoriser son appropriation par un public plus large, susciter une participation encore plus active de l'ensemble des acteurs et affirmer une volonté de redonner son sens à notre rapport avec la nature,



Nul ne peut plus ignorer que le monde est en proie à des transformations profondes.

Les scientifiques nous ont fait comprendre qu'il est dans l'intérêt d'une société de s'adapter à son écosystème en mutation soumis au climat, mais aussi aux paramètres de l'exploitation des sols ainsi qu'à l'impact des différents usages, tant il lui rend des services utilitaires, mais aussi culturels. Il en va de la qualité de vie pour chacun.

C'est pourquoi l'évolution climatique, les transitions écologique, numérique et énergétique président aujourd'hui à toutes les mises en œuvre de nos différentes politiques publiques.

Chacune prend en compte son impact environnemental et social:

- Pour préserver un cadre de vie exceptionnel permettant à toutes les générations un épanouissement plein et entier, de la petite enfance au troisième âge après une vie socio-professionnelle productive.
- Pour accompagner dignement le vieillissement de chacun et développer une offre de soins territorialisée.
- Pour conduire, en partenariat avec les associations et la communauté éducative une politique culturelle qui s'adresse au plus grand nombre, particulièrement en direction des publics empêchés.
- Pour trouver un juste équilibre en termes de consommation foncière entre le logement, le développement économique et la préservation des espaces agricoles ou naturels et de la biodiversité.



« Ce sont les communes
qui fondent
une communauté
de communes
et non pas l'inverse »

- Pour inscrire nos activités dans une gestion raisonnée de l'eau au regard du changement climatique et de la nécessaire préservation de la ressource.
- Pour optimiser la gestion des déchets, favoriser le réemploi et accompagner un développement durable.
- Pour encourager une agriculture nourricière et entretenir nos forêts, puits de carbone irremplaçable.

L'amendement ne remet pas en cause les fondamentaux du projet politique initial. Il énonce de nouvelles priorités.

Entre la chaîne de Belledonne et le massif de Chartreuse, dans un cadre paysager privilégié, l'activité économique demeure un choix essentiel pour le Grésivaudan et intègre pleinement l'évolution climatique

et ses conséquences sur les différentes activités en montagne à l'horizon 2050.

Les entreprises de la micro-électronique entourées de PMI, PME et TPE actives demeurent des partenaires privilégiés par leur fonction première en termes de développement de la croissance et de l'emploi. Elles nous permettent, par leur fiscalité, de financer un haut niveau de services publics de proximité.

Parallèlement, l'habitat et les mobilités demeurent comme autant de priorités, en témoignent l'adoption d'un nouveau Programme local de l'Habitat (PLH) pragmatique et ambitieux, en corrélation avec nos besoins, ainsi que le très fort développement du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG).

Ce sont les communes, ces petites républiques, qui fondent une communauté de communes.

C'est pourquoi la nouvelle écriture du Projet de territoire du Grésivaudan renforce la notion de bloc communal et réaffirme notre volonté de gouverner ensemble.

En nous inscrivant dans un pacte de gouvernance renouvelé qui augmente considérablement les dispositifs de péréquation et de soutien financier aux communes et leur propose de l'ingénierie, nous attestons notre volonté de travailler ensemble, dans le respect de chacune de nos identités communales pour construire un territoire toujours plus attractif, plus durable et plus solidaire.

Henri Baile

Président de la communauté de communes Le Grésivaudan



01

Le Grésivaudan : **un territoire nommé désirs**



U

ne vaste plaine nourricière qui le traverse en son cœur; deux massifs montagneux qui le bordent avec majesté sur ses ailes; de fiers villages à tous les étages; de grands axes de communication qui encouragent les échanges; des pôles économiques qui attirent des talents du monde entier.

Tel est **le Grésivaudan**, un territoire «mosaïque» qui offre un cadre de vie et un environnement de travail d'une qualité rare. Entre beauté des paysages et richesse du patrimoine, vivacité culturelle, dynamisme économique et innovation technologique, le territoire du Grésivaudan concentre un grand nombre d'atouts reçus en héritage et d'autres développés au fil des époques comme autant de marqueurs contemporains de son identité et de son attractivité.

Le Grésivaudan,
un territoire « mosaïque »
qui offre un cadre de vie
et un environnement de travail
d'une qualité rare.

LE SAVIEZ VOUS ?



Le Grésivaudan est la plus grande communauté de communes de France en nombre d'habitants
105 483 HABITANTS
au 1^{er} janvier 2023.

En France seulement deux communautés de communes dont Le Grésivaudan dépassent la barre des 100 000 habitants et 8 communautés de communes affichent plus de 80 000 habitants.

Ainsi la communauté de communes Le Grésivaudan est plutôt comparable à une communauté d'agglomération sans pour autant en avoir le statut car elle ne compte pas sur son territoire une commune de 15 000 habitants ou plus.

En chiffres



43
COMMUNES

676 km²

105 383
habitants



6 stations
aux activités 4 saisons



2
stations thermales



La forêt couvre **62%** du territoire
DONT 31 500 HA DE FORÊT DITE PRODUCTIVE



37 100 emplois (INSEE 2020)

Entre plaine et montagnes... au milieu coule une rivière.

Artère centrale du territoire: **l'Isère**. Elle en a dessiné les paysages, servi le développement économique et organisé la vie sociale. Sur sa rive droite, les spectaculaires contreforts de la **Chartreuse**; de l'autre côté, les imposants sommets du massif de **Belledonne**. En bas, les sols riches attestent de la présence d'une ancienne vallée glaciaire. Vu d'en haut, de ces montagnes qui la surplombent, le **Grésivaudan** signe un ensemble naturel aux mensurations exceptionnelles. Cette signature topographique remarquable est exigeante car elle impacte certains échanges et amplifie certains risques naturels. Mais elle l'est aussi au regard des devoirs qu'elle impose à chacun de ses acteurs pour assurer sa préservation.



Beau et dynamique, le Grésivaudan attire. Vigilance exigée.

Si elle est un atout indéniable, la juxtaposition de zones urbaines majeures et d'espaces naturels attractifs expose le patrimoine naturel et culturel à des contraintes multiples. Le Grésivaudan se doit donc d'anticiper en permanence pour préserver la qualité environnementale, la densité de la biodiversité, la durabilité des forêts et l'intégrité des sites historiques qui font sa richesse, tout en assurant l'accès libre aux espaces de nature et de loisirs pour le grand public.

De même, l'intercommunalité se doit de rester vigilante pour faire face aux tensions sur le foncier agricole, support d'une activité économique locale et nourricière.

Les enjeux de la préservation des espaces et d'une gestion appropriée ne font que s'accroître.

Il en va de même pour les phénomènes climatiques exceptionnels amenés à s'intensifier, les pics de pollution à se multiplier et la crise énergétique à perdurer. Le Grésivaudan se doit de mettre en œuvre des politiques pour assurer la sécurité et la santé des biens et des personnes de son territoire.

Oui, l'attractivité du Grésivaudan impose exigence et vigilance. **Lieu de vie, de travail et destination touristique et de loisirs prisés, le territoire fait l'objet d'une pression croissante sur ses ressources naturelles, patrimoniales et ses infrastructures.** Les enjeux de leur préservation et d'une gestion appropriée ne font que s'accroître. Ils soulèvent le besoin d'un accompagnement adéquat et de fait, l'intercommunalité met en œuvre des politiques dédiées et des actions de sensibilisation adaptées, auprès de ses habitants, de ses acteurs, de ses investisseurs comme de ses visiteurs.

02

Le Grésivaudan : l'économie en plein cœur

Un passé industriel
florissant.

Une diversification réussie.

L'identité économique du Grésivaudan est profondément enracinée dans son histoire industrielle qui s'est écrite avec la houille blanche, l'eau et le bois qui ont laissé une empreinte durable dans le tissu économique local. Pour autant, une importante diversification économique s'est opérée ces dernières décennies : industries agroalimentaires, secteur des technologies de l'information, filière de la micro-électronique. Cette diversification est le reflet de la capacité du territoire à s'adapter aux évolutions économiques et technologiques.

La filière micro-électronique a tout particulièrement pris de l'ampleur ces dernières années avec l'implantation d'un important tissu d'entreprises autour de **deux grands noms du secteur : ST MICROELECTRONICS et SOITEC**. Aujourd'hui, cette filière génère une grande partie des emplois locaux sur Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier, Bernin et Crolles.



En chiffres



49

ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

COMMERCE

3 000
emplois



INDUSTRIE

11 450
emplois



AGRICULTURE

390
chefs
d'exploitation





Primaire, secondaire, tertiaire...

les trois secteurs sont au cœur du projet économique.

Si l'industrie constitue un pan central de l'économie du Grésivaudan, le territoire accueille également un réseau dense et dynamique de micro et petites entreprises de services essentielles à sa vitalité économique. Cœur battant du Grésivaudan, le commerce est ainsi le garant de la qualité de vie et du dynamisme des villes et villages. Pour permettre à ces acteurs précieux et indispensables de s'épanouir, l'intercommunalité est engagée aux côtés des communes dans plusieurs dispositifs de soutien, comme l'Opération de revitalisation du territoire.

Quant à l'agriculture, certes moins dominante qu'auparavant, elle n'en demeure pas moins un pilier économique pour plusieurs secteurs de la vallée. Les 390 chefs d'exploitation en activité et les 11 000 hectares de surfaces agricoles utiles constituent le socle d'un engagement fort autour des circuits courts et de la résilience alimentaire. L'ambition du Grésivaudan est claire et assumée : se doter d'une agriculture nourricière locale (appui aux Amap, réseaux de circuits courts, sensibilisation, lutte contre le gaspillage alimentaire...). Dans le même sens, les 40 000 hectares de forêt du Grésivaudan sont aus-

si à mettre en avant, car ils sont le berceau de multiples usages, tant économiques que récréatifs, sans oublier leur fonction environnementale centrale : réservoir de biodiversité, continuité écologique, puits de carbone...

Dernière source de dynamisme économique, le secteur touristique. Grâce à un environnement propice aux activités de plein air, à la présence des stations de ski et à l'activité thermique, le tourisme est une source de retombées économiques importantes pour le territoire, mais aussi d'emplois non délocalisables permettant de maintenir les populations en secteurs ruraux et montagnards. L'intercommunalité compte trois stations communautaires : Le Collet, les 7 Laux et l'espace ludique du Col de Marcieu. Sur le territoire se trouvent également les stations de Chamrousse, du Barioz et de Saint-Hilaire que la collectivité accompagne via le subventionnement de projets structurants.

Au travers de son schéma des Activités de Pleine Nature de Belledonne, Le Grésivaudan mène une politique volontariste de diversification touristique. Pour ce faire, le territoire peut compter sur son Office de Tourisme communautaire.



Transition écologique : une opportunité pour l'avenir économique du territoire.

Le dynamisme des zones d'activités économiques est un enjeu majeur pour assurer la prospérité du territoire. La

préservation de notre environnement est un également, pas moins important. Concilier ces enjeux est devenu une absolue nécessité pour toute collectivité et une priorité pour Le Grésivaudan. En définissant des politiques et règles visant à inciter les entreprises à maîtriser leur empreinte environnementale en réduisant leurs émissions polluantes, en gérant leurs déchets, en maîtrisant leur consommation d'eau, en développant la production d'énergies renouvelables, il sera possible de façonner des zones d'activités économiques qui continueront de contribuer durablement au dynamisme du territoire. L'optimisation du foncier, compte tenu de sa rareté et l'indispensable partage des usages sont également devenus incontournables. À ce titre, l'intercommunalité travaille sur la création de parkings en ouvrage (de type silo) et sur la verticalisation des bâtiments industriels, afin de permettre aux entreprises de conserver l'essentiel du foncier pour leurs activités. Toutes les nouvelles zones d'activités seront dotées de règlements d'aménagement exigeants en matière environnementale.

La conjonction de ces défis, associée à la nécessité de continuer d'accueillir des entreprises et donc de créer des emplois, au vieillissement de la population, à l'attrait du parc de logements, rend impératif des arbitrages en matière d'usages du foncier. Ces indicateurs et dispositifs doivent permettre une gestion collective équilibrée des tensions entre croissance démographique, développement urbain, attrait touristique, dynamisme économique et préservation des ressources et du foncier.

03

Le Grésivaudan : **un territoire qui se réinvente**

C

hangements climatiques, mutations économiques et évolutions presque sans limite des technologies numériques; autant de transformations profondes qui marquent et vont continuer de marquer ce siècle de leur empreinte.

En conséquences, ces transformations redessinent les territoires et bouleversent leur fonctionnement, en même temps qu'elles impactent les modes de vie de ses habitants.

Les politiques publiques pensées et mises en œuvre par le Grésivaudan, avec ses partenaires, se doivent d'être au rendez-vous de l'Histoire. En proposant des solutions ad hoc à des

problématiques complexes et en apportant des réponses adaptées à des populations aux attentes nouvelles et de plus en plus spécifiques, le Grésivaudan se veut être en capacité de faire la démonstration que le «Territoire» est la bonne échelle pour adopter les bonnes trajectoires vers des transitions réussies.

DÉMOGRAPHIE

STRUCTURES FAMILIALES :

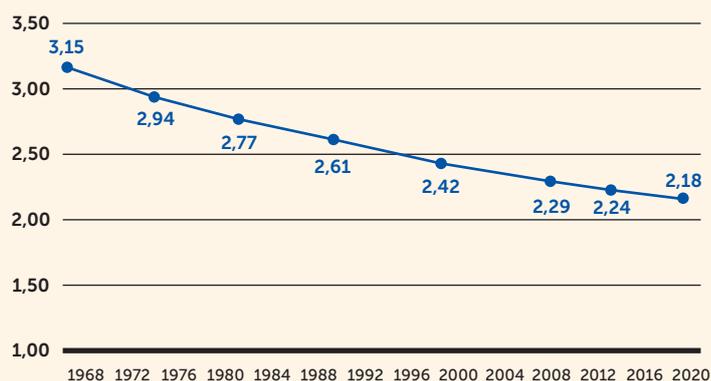
augmentation du nombre de familles monoparentales (décohabitation des couples + décohabitation des jeunes)

ÂGES :

les personnes de plus de 60 ans représentent 25% de la population en 2020, contre 19% en 2009



GRANDE RÉGION DE GRENOBLE
Évolution du nombre moyen de personnes par ménage



Sources: INSEE - Recensements de population.



✓ Conduire la transition écologique

Les défis environnementaux

Le cadre national fixe un objectif de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. La mise en œuvre de la **transition énergétique** passera par la transformation des sources d'énergies, le développement des énergies renouvelables et la réduction des consommations énergétiques.

Si l'atténuation des émissions s'avère cruciale pour mettre en œuvre la transition écologique, elle restera incomplète sans **l'engagement de politiques d'adaptation aux changements climatiques**. Des transformations sont déjà à l'œuvre et irréversibles. Il est donc nécessaire de faire évoluer dès à présent certaines pratiques et d'adapter les modes de vies.

Territoire de montagne, le Grésivaudan est d'ores et déjà confronté aux effets de plusieurs changements climatiques. Ainsi, l'élévation des températures impacte l'activité des stations d'altitude en réduisant leurs niveaux d'enneigement et en contraignant leurs périodes d'ouverture. Elle pose également de nouvelles contraintes sur les pratiques agricoles d'élevage et de culture.

Les épisodes de canicule qui se sont succédés ces dernières années et les carences en eau dont souffrent plusieurs régions en France ont fait de l'eau un sujet très médiatisé. **Le territoire du Grésivaudan bénéficie d'une richesse en eau assez exceptionnelle qui permet à long terme de ne pas avoir à arbitrer les usages. Le Grésivaudan n'en demeure pas moins vigilant et veille au quotidien à la préservation de cette ressource.** Aujourd'hui, si l'usage industriel de la ressource en eau représente une part importante des consommations à l'échelle du territoire, Le Grésivaudan fait de l'eau domestique sa priorité et ne cesse d'encourager et d'accompagner les entreprises à plus de sobriété.

Par ailleurs, **les changements climatiques multiplient les risques**: inondations, sécheresses, incendies, éboulements, etc. Ces événements souvent extrêmes mettent notre résilience à rude épreuve et nous obligent à plus d'anticipation.



L'Environnement: déjà au cœur des politiques du Grésivaudan

La communauté de communes n'a pas attendu pour agir et bâtir des stratégies d'intervention prenant la mesure des enjeux environnementaux.

Ces derniers supposent une approche transversale et une planification à court, moyen et long terme, ainsi qu'une collaboration bien orchestrée entre l'ensemble des acteurs (collectivités, monde économique, société civile, habitantes et habitants). À travers ses grands domaines de compétences, Le Grésivaudan dispose des moyens et se doit d'agir, aux côtés de ses partenaires, sur l'ensemble des thématiques concernées par ces transitions.





PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Élaboré dans la 1^{re} version en 2014 et en cours de mise à jour, il est l'expression de la vision globale du Grésivaudan pour un territoire durable et résilient.

Le PCAET identifie 5 enjeux de transition écologique sur le territoire :

- ✓ **Atténuer** l'impact des activités de transport, résidentielles et économiques sur le climat;
- ✓ **Adapter** les activités économiques (tourisme, agriculture et forêts), les habitats et les milieux naturels aux modifications climatiques;
- ✓ **Améliorer** la qualité de l'air sur le territoire;
- ✓ **Préserver** et renforcer les capacités de séquestration carbone des espaces agricoles et forestiers;
- ✓ **Réduire** la dépendance aux énergies fossiles par la sobriété énergétique et le développement d'énergies renouvelables locales.



LE PCAET 2030

3 grandes orientations transversales pour poser une vision

1• UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE À 2050 POUR UNE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE LOCALE

Sobriété énergétique dans les bâtiments privés et les activités industrielles, et développement des énergies renouvelables.

Objectifs :

- Réduire de 21% la consommation énergétique du territoire et de 25% par habitant.
- Doubler (+90%) la production énergétique renouvelable.

2• UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL SOBRE, RÉILIENT ET QUI S'INSCRIT VERS UNE NEUTRALITÉ CARBONE

Sobriété foncière, préservation des ressources, mobilité décarbonée, activités et habitats résilients.

Objectifs :

- Réduire de 30% les émissions de GES du territoire et de 34% par habitant.
- Augmenter de 10% les potentiels de séquestration carbone.

3• UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANIMATRICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VISANT L'EXEMPLARITÉ PUBLIQUE

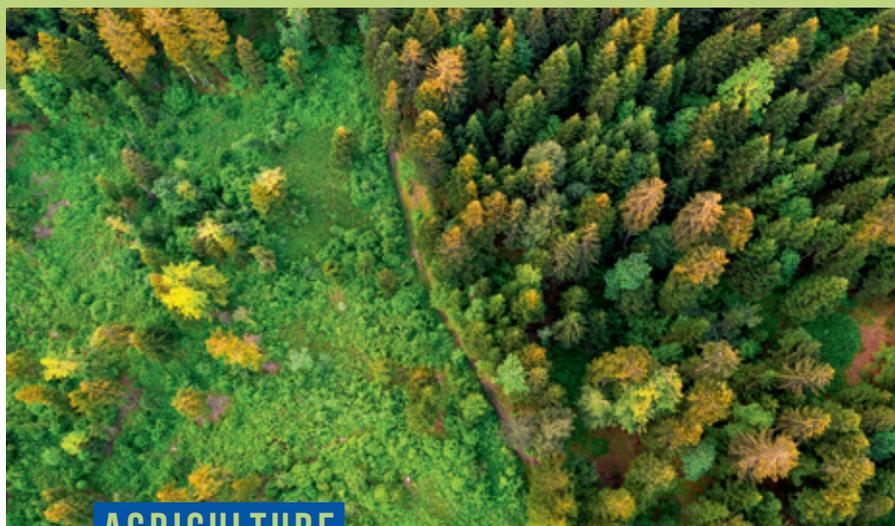
Sobriété énergétique dans les bâtiments publics, exemplarité dans l'exercice des compétences, mobilisation transversale et pérenne des acteurs (associations, communes, citoyens, acteurs culturels, sportifs...).



EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Grésivaudan continue de travailler à l'amélioration de la qualité du service public dans toutes ses composantes (services à l'utilisateur, harmonisation des niveaux de performance, organisation, etc.). Lors du transfert de compétence en janvier 2018, elle a hérité de réseaux d'eau potable vieillissants entretenus de manière inégale. Si le rendement moyen affiche un taux satisfaisant de 82,4%, les disparités sont importantes et le système d'assainissement quant à lui, pour une grande partie ne respecte pas les normes. **La poursuite d'une politique patrimoniale ambitieuse**, destinée à réduire les fuites et à accroître la résilience des infrastructures, **s'inscrit pleinement dans un objectif de modernisation du service face aux enjeux environnementaux.**

En parallèle, le **lancement d'un Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) sur le territoire du Grand Grenoble** réunissant de nombreux acteurs, participe à la meilleure connaissance du service à la population et permettra d'adapter les choix de gestion, ainsi que d'opérer les arbitrages nécessaires en cas de tensions sur la ressource.



AGRICULTURE ET FORÊTS

Afin d'accompagner la transition alimentaire, la communauté de communes a défini une **politique agricole, alimentaire et forestière à horizon 2030**, axée sur l'accompagnement d'un changement d'échelle de la production, dans l'objectif de remettre les produits locaux dans les assiettes des habitants. Un plan d'action a été voté en conseil communautaire et prévoit notamment la **création d'un fonds de concours pour aider les communes à intervenir en soutien concret aux agriculteurs** et en accord avec les objectifs de la communauté de communes en matière d'alimentation et de maintien de la capacité de production agricole. **L'intercommunalité œuvre également pour la transition vers des modèles agricoles biologiques**, avec pour ambition d'atteindre les 50% de surfaces agricoles certifiées Haute Valeur Environnementale et bio à horizon 2030. L'intercommunalité pense ces politiques en coopération avec les territoires voisins : ainsi, **sa politique agricole et alimentaire s'articule avec le Projet alimentaire interterritorial de la grande région grenobloise.**

Concernant la filière forestière, celle-ci est structurée, et **Le Grésivaudan a mis en place une stratégie foncière pour faciliter la gestion des forêts** (à travers notamment le regroupement des parcelles d'accès aux forêts).



LE SAVIEZ VOUS ?

11 000 HA
de surface utile agricole
et a minima préservée.

81 exploitations
en agriculture biologique.

40% de fermes
qui commercialisent
en circuits courts.

2500 emplois
sur la filière alimentaire.

40 000 HA
de forêts.

13 communes
déjà engagées dans
des actions de préservation
fortes avec l'instauration
de périmètres
de préservation et mise
en valeur des espaces
agricoles et naturels.



DÉCHETS

L'intercommunalité doit adapter son service à son développement, tant démographique qu'économique, le tout via une **politique de gestion vertueuse**. Le Grésivaudan a notamment investi deux millions d'euros sur trois ans pour le tri des bio déchets.

Cette politique de gestion déjà déclinée dans le **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)**, s'appuie sur deux piliers. Le premier consiste en une **stratégie ambitieuse de réduction des déchets produits sur le territoire**, en lien avec les objectifs nationaux : développement généralisé du compostage, déploiement de recycleries pour valoriser et réemployer les objets, etc. Le deuxième pilier repose sur la **réduction de l'impact environnemental des déchets traités**. Toutes les étapes de la gestion des déchets sont concernées par cette ambition : la collecte, le traitement en usine et la valorisation. De plus, dans ce secteur des déchets, l'intercommunalité reste toujours en lien et à l'écoute des acteurs des territoires voisins.



ÉNERGIES

Le Grésivaudan ambitionne de devenir un territoire à énergie positive à horizon 2050. Cela passera par une réduction des consommations énergétiques, et la communauté de communes s'est fixé pour objectif une diminution de 21% de ses émissions. La transition énergétique se réalisera également par le déploiement de production d'énergies renouvelables : la communauté de communes accompagne ces projets, et vise une couverture de 35 % des besoins du territoire par des énergies non polluantes d'ici 2050. Installations de panneaux photovoltaïques, mobilisation des chaleurs fatales des industries, mise en place de pompes à chaleur, optimisation et développement des installations hydrauliques se multiplient dans le Grésivaudan. **Afin d'accélérer ce processus, la collectivité soutient les entreprises locales et les initiatives de recherche et développement de technologies propres et de solutions innovantes.**



TOURISME ET MONTAGNE

Le réchauffement climatique impacte déjà l'activité des stations de montagne. Cela incite à renforcer les mesures déjà en vigueur en faveur de la diversification des activités de loisirs et de la refonte de la gestion de plusieurs stations. **La communauté de communes adopte une stratégie d'adaptation et d'anticipation de ces multiples facteurs de changement** afin de garantir la transition de son économie et de ses pôles d'altitude, vers un modèle vertueux et renouvelé pour assurer l'avenir des stations communautaires.

Pour faire face à ces multiples enjeux, **Le Grésivaudan a fait le choix de repenser la gouvernance de ses stations de montagne via la mise en œuvre du triptyque suivant** : une autorité organisatrice (la communauté de communes), un opérateur et un Office de Tourisme (l'Office de Tourisme Belledonne-Chartrouse). **C'est par cette organisation que la collectivité peut aborder de façon globale les transitions au sens large et bâtir l'avenir de ses stations de montagne.**

Avec l'élaboration de son projet de développement durable des stations communautaires : Le Collet et les 7 Laux de 2020 à l'après 2050, Le Grésivaudan entend dépasser le seul sujet du positionnement touristique pour **replacer l'avenir de ses stations en tant que véritables pôles économiques 4 saisons, ancrés dans la chaîne de Belledonne et le Grésivaudan.** L'enjeu sera d'envisager leur rôle et leur place à la lumière des différents facteurs d'évolution territoriale, des changements de comportements des touristes et visiteurs et des futures attentes sociétales.



✓ Accompagner les transitions des modes de vie



MOBILITÉS

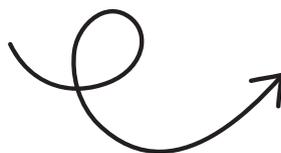


Les transformations des modes de vie s'expriment à travers les modes de déplacements. Contrastes d'accès aux services, concentration des activités économiques en plaine, proximité de la métropole grenobloise..., **les enjeux de mobilités** s'avèrent donc structurants pour le Grésivaudan.

Depuis plusieurs années, le territoire connaît d'importantes problématiques de saturation des réseaux routiers, notamment aux heures de pointe des trajets domicile-travail vers les pôles d'emplois et Grenoble. Si le développement du télétravail, permet de limiter certains déplacements et accélère la décorrélation entre lieu de vie et lieu de travail, Le Grésivaudan mène une politique volontariste en matière de mobilité douce et d'amélioration du réseau de transports en communs au sein du **Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG), en charge de la compétence mobilités depuis 2020.**

En effet, à travers le SMMAG, la communauté de communes réalise de nombreux investissements pour diminuer l'autosolisme encore majoritaire sur le territoire.

Un travail sur le déploiement des mobilités douces et électriques est effectué sur l'ensemble du Grésivaudan, notamment par le développement du covoiturage ou encore la promotion des vélos à assistance électrique à travers le Schéma des itinéraires cyclables. Un nouveau réseau de transport unifié et amplifié dans ses connexions avec la métropole ainsi qu'une tarification harmonisée dans le grand Y grenoblois ont été votés en 2024 ce qui est une première pour les Autorités Organisatrices de la Mobilité en province.



SERM SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, Grenoble-Alpes Métropole, la communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, la communauté de communes Le Grésivaudan, le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, tous ont à cœur de faire avancer le sujet du Service Express Régional Métropolitain grenoblois. Tous ces acteurs ont formé un groupement pour peser auprès des autorités compétentes (État, SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexions) et faire aboutir ce projet qui permettra de moderniser l'offre de train actuelle. En effet ce sont d'importants aménagements qui seront effectués pour permettre une augmentation attendue de près de 80% de la fréquentation du réseau de l'étoile ferroviaire grenobloise.

**HABITAT**

Les projections démographiques imposent de repenser l'offre de logement. La communauté de communes a mis à jour son Programme Local de l'Habitat qui s'articule autour de 10 orientations et 16 actions structurées en 4 axes :

- 1 • Habiter à l'heure des transitions
- 2 • Fluidifier les parcours résidentiels
- 3 • Loger les publics ayant des besoins spécifiques
- 4 • Animer le PLH et l'évaluer en continu.

**TENDANCE**

- **Hausse** du nombre de ménages de petite taille
- Près de **50%** des ménages demandeurs se composent d'une personne seule.
- Des demandeurs de plus en plus âgés, qui cherchent en majorité des petits logements.
- Des demandeurs à faibles ressources.

S

i les projections démographiques n'induisent pas nécessairement d'augmenter l'offre de logement, l'évolution de la typologie des ménages impose de renouveler le parc.

En effet, l'offre de logement requiert une adaptation :

▷ **Aux besoins des ménages** d'une personne, jeunes ou personnes âgées, au service du maintien à domicile et de la gestion de la dépendance. Le taux de vacance (4.1% de logements vacants depuis plus de 2 ans soit 1990 logements) représente une véritable opportunité pour le territoire. L'objectif : moderniser et adapter le parc de logement et ainsi répondre aux nouveaux besoins, notamment en

produisant du logement social abordable et en inversant le rapport Maisons individuelles/ immeubles collectifs (proche des équipements et des services), encore très déséquilibré sur le territoire.

▷ **À la nécessité de sobriété énergétique.**

Dès aujourd'hui, il est nécessaire d'anticiper l'impact de l'interdiction de location des logements affichant une étiquette énergétique basse (E ou F) soit 6600 logements sur le territoire.

✓ Favoriser la qualité de vie et la cohésion sociale

C

onsciente de la nécessité d'accompagner ces transitions afin d'en faire de véritables opportunités de cohésion sociale et non des accélératrices d'inégalités, l'intercommunalité se mobilise à travers l'ensemble de ses politiques publiques et notamment ses services publics de proximité.



SANTÉ

Pour accompagner les problématiques de **santé publique**, Le Grésivaudan a lancé l'élaboration d'un **Plan territorial de santé pour 2023-2027**, construit en partenariat avec différents acteurs du secteur et comportant des mesures pour garantir l'accès au soin, une répartition équilibrée de l'offre de soin sur tout le territoire et l'accompagnement de tous les publics. Le soutien des personnes âgées est traduit au travers d'une **Feuille de route pour l'autonomie**, rédigée en 2021 et qui propose des actions complémentaires à celles portées par le Département de l'Isère, chef de file dans le domaine. Cette feuille de route se décline notamment par la gestion d'un accueil de jour et des actions de soutien aux aidants.



SANTÉ ET SOCIAL

- ✓ **Contrat Local de Santé signé en 2023**
- ✓ **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi depuis 2017**
- ✓ **EHPAD Belle Vallée 34 personnes en accueil de jour**
- ✓ **Réseau Réussite numérique inclusion et médiation numériques**

Création des Espaces France Service intercommunaux (1570 rendez-vous en 2023). Permanences aux Adrets, à Allevard, à Villard-Bonnot et dans les médiathèques.



ENFANCE ET JEUNESSE

Le Grésivaudan s'est engagé, aux côtés des communes, pour proposer une **offre de services large et complète en matière d'enfance et jeunesse, de sports et loisirs, de culture, etc.** Elle a fait la preuve de son intégration en se voyant transférer la gestion de nombreux équipements de proximité (multi-accueils, centres de loisirs, cinéma, médiathèques, piscines d'été, etc.).

17 multi-accueils

5 accueils de loisirs

1 accueil jeune
(Balcon de Belledonne)

9 relais petite enfance

5 lieux d'accueils
parents-enfants





LE NUMÉRIQUE



La transition numérique et le déploiement d'innovations, sont des atouts indéniables sur un territoire géographiquement contraint comme le Grésivaudan. Le numérique façonne et transforme en profondeur les pratiques depuis plusieurs années déjà, permettant notamment le développement de la télémédecine et un meilleur accès aux services, transformant nos modes de travailler (télétravail), les modes d'accès à la culture et à l'information, questionnant les pratiques de mobilités et devenant incontournable pour certaines démarches (administratives – emploi/formation)...

Le développement du numérique ne doit pas accroître des situations d'isolement ou de fragilité; il réinterroge l'expression du lien social, dans un territoire marqué par la diversité de son environnement. **Ainsi la communauté de communes a fondé le Réseau Réussite numérique pour accompagner les habitants du Grésivaudan.** Les Espaces France Services, les médiathèques et plusieurs communes du territoire sont autant de lieux dans lesquels une aide est apportée pour réaliser des démarches en ligne et favoriser l'apprentissage des outils numériques.



SPORTS ET LOISIRS

- 2** terrains de football
- 2** aires de parapente
- 1** boulodrome
- 1** base de loisirs camping
- 6** piscines (couvertes et d'été)

DES GRANDS ÉVÉNEMENTS :

Coupe Icare / Ultra trail (UT4M, Échappé Belle) / ski alpinisme La Belle Étoile / Alpes Grésivaudan Classic



FORMATION ET INSERTION

La communauté de communes œuvre également en matière de formation et d'insertion et a pour projet de créer une **Maison Emploi-Formation** regroupant le service emploi-insertion de l'intercommunalité, la Mission Locale et des partenaires formation. Les partenariats avec les employeurs du territoire sont également encouragés.

La stratégie déclinée par l'intercommunalité est guidée par la volonté de mailler le territoire d'équipements complémentaires afin de répondre de manière pertinente aux besoins de la population.



ART ET CULTURE

- 2** médiathèques intercommunales
- 1** équipement polyvalent : L'espace Aragon
- 3** musées
- 1** Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle 2023-2026
- 1** Contrat Territorial Lecture





✓ Promouvoir le partage du foncier

LES FONCTIONS ET USAGES À CONCILIER ET À TRANSFORMER POUR SATISFAIRE LES EXIGENCES DES TRANSITIONS SONT MULTIPLES: À LA FOIS ÉCONOMIQUES, RÉSIDENTIELS, DE SERVICES, DE LOISIRS, ETC.

Dans le respect des prérogatives des maires, la communauté de communes poursuit la structuration engagée autour des enjeux-clés de l'aménagement du territoire. À ce jour, Le Grésivaudan ne bénéficie pas de la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et voit son développement impacté par cela. Effectivement, l'État a fait de la sobriété foncière une priorité qui s'exprime à travers les lois consacrées au Zéro Artificialisation Nette (ZAN) de 2021 et 2023, renforçant ainsi les exigences de réduction de consommation du foncier et imposant des délais à cet objectif.

Face à cela, l'intercommunalité n'a d'autres choix que de **poursuivre le dialogue au service de la préservation des espaces pour une rationalisation des usages du foncier**. La nécessité de combiner les besoins fonciers pour les compétences relevant de l'intercommunalité (Zones d'activités économiques, équipements...) et pour les projets de développement des communes (logements, équipements, ...) devra passer par **une collaboration étroite et des espaces de dialogue encore aujourd'hui à imaginer et à mettre en place**.

Le Grésivaudan doit également renforcer sa coordination avec les communes

pour une gestion efficace du foncier. À la suite du projet de territoire de 2018, l'intercommunalité a posé de nouvelles ambitions en matière de régulation foncière, à travers l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat et la mise en place d'outils d'intervention (Opération de revitalisation du territoire, Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat, accompagnement PAEN...). **La constitution d'une stratégie foncière globale, comprenant notamment l'adhésion à l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné**, va nécessiter le même besoin de dialoguer, pour partager une connaissance commune des projets et les capacités foncières et immobilières du territoire, pour ainsi contribuer à la planification durable de l'intercommunalité.

Le Grésivaudan a déjà acquis et structuré les compétences nécessaires pour mettre en cohérence les sujets de planification territoriale (finalisation du Programme Local de l'Habitat, du schéma directeur en matière d'assainissement, de la stratégie de gouvernance des stations, réactualisation du schéma directeur des ZAE...). Cela reste cependant insuffisant et on constate aujourd'hui qu'une straté-

gie foncière ambitieuse et adaptée, élaborée à l'échelle intercommunale, aiderait Le Grésivaudan à relever plusieurs défis qui dépassent largement les frontières de son territoire (adéquation besoins-ressources, mobilités et gaz à effet de serre, accueil d'emplois...). **Articuler les compétences en s'appuyant sur un positionnement stratégique permettrait au territoire d'être plus fort**. Il en va de sa capacité à conserver la maîtrise de son développement face aux multiples défis à relever et ce, dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant.

La collectivité ne peut pas non plus subir une décision du législateur qui imposerait, compte tenu de sa taille ou de ses projets, à adopter un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Une réflexion et un travail prospectif, en prolongement du Projet de Territoire rénové, sur les enjeux, les ambitions et les conditions du développement du Grésivaudan sont donc nécessaires.

Concrètement, **Le Grésivaudan s'engage à répartir ses capacités d'artificialisation à l'horizon 2030 puis pour les deux décennies suivantes dans le but d'optimiser et de rationaliser les surfaces par compétences**.

Le Grésivaudan s'engage à répartir ses capacités d'artificialisation à l'horizon 2030 puis pour les deux décennies suivantes dans le but d'optimiser et de rationaliser les surfaces par compétences.





04



Le Grésivaudan :
**un territoire
solidaire
et fédérateur,
des collectivités
liées par une
ambition commune**

La nécessité de penser des politiques publiques à une échelle élargie s'est renforcée avec l'évolution des modes de vie et les distances de plus en plus importantes parcourues au quotidien.

Dès le début du XX^e siècle, les communes françaises se sont alliées afin d'exercer certaines missions de façon mutualisée, à commencer par la mise en place de services techniques d'eau potable et d'électricité. **La nécessité de penser des politiques publiques à une échelle élargie s'est renforcée avec l'évolution des modes de vie et les distances de plus en plus importantes parcourues au quotidien**, contribuant à élargir les "bassins de vie", ces espaces vécus où les habitants d'un territoire travaillent, vont à l'école, font leurs courses, pratiquent des activités culturelles et de loisirs... Créé dans les années 1990, le statut juridique des intercommunalités a entériné des dynamiques collectives préexistantes, et a facilité la mise en commun de ressources et la conduite de

missions partagées entre communes, autour d'un projet de territoire fédérateur. **Aujourd'hui, la France est intégralement recouverte par ces structures, qui gèrent un nombre conséquent de services et d'équipements publics et œuvrent dans 3 champs de compétences majeurs**: le développement économique, l'aménagement de l'espace (dont les mobilités et le logement) et l'environnement. Créée en 2009, la communauté de communes **Le Grésivaudan réunit 43 communes**, liées au sein d'un grand bassin de vie par un destin et des enjeux communs. Structure de solidarité, de mutualisation et de partage, elle permet le déploiement de politiques publiques structurantes, au service de l'ensemble de la population.

Les communes du Grésivaudan se caractérisent par des contextes spécifiques: topographie,

géographie, vocations résidentielles, économique, agricoles, niveau de ressources. Certaines constituent des polarités et accueillent des équipements structurants bénéficiant à une population élargie; leurs fonctions de centralité génèrent des externalités positives (ressources financières, attractivité économique...), mais également des charges (coût de certains services et équipements, contraintes d'accueil de populations et d'entreprises...). D'autres encore hébergent des activités agricoles, des sites touristiques ou font office de zones résidentielles.

Les principes de solidarité intercommunale impliquent la mise en place d'un cadre de travail partagé, ainsi que des règles de redistribution des richesses afin de mettre en œuvre l'équité territoriale. Ils sont formalisés au travers d'un pacte de gouvernance et d'un pacte financier et fiscal.



Un modèle équilibré de faire-ensemble : le pacte de gouvernance

D

Depuis 2019, les intercommunalités peuvent élaborer un pacte de gouvernance, document stratégique destiné à poser le cadre des relations entre l'intercommunalité et les communes. À travers cet amendement du projet de territoire, Le Grésivaudan a décidé de se doter d'un tel cadre, afin de construire de façon collective un modèle équilibré d'actions et de gouvernance, dans le respect de l'autonomie de chacun.

Le projet de territoire de 2018 déclinait des principes politiques forts autour de la structuration du débat démocratique, des solidarités et des coopérations entre la communauté de communes et les communes, et entre les communes elles-mêmes.



Ces principes, toujours d'actualité, requièrent d'être approfondis et incarnés. Tel est l'objectif du pacte de gouvernance, qui pose pour ambition de :

- **Garantir** aux communes d'être associées aux décisions qui les concernent.
- **Mettre en œuvre** des politiques publiques plus efficaces et efficientes, de rechercher les meilleures complémentarités de rôles et de responsabilités entre la communauté de communes et les communes;
- **Faciliter** la mutualisation et le partage des moyens, des équipements et des expertises, pour développer les synergies et accélérer le développement des coopérations;
- **Structurer** la participation des habitants et des acteurs organisés pour l'accompagnement des politiques publiques de la communauté de communes.

Des instances décisionnelles au service de l'arbitrage politique

À travers ses instances décisionnelles, l'intercommunalité entend se porter garante de la participation de chaque commune à la construction des politiques publiques dont elle est responsable.

Émanation des conseils municipaux, **le conseil communautaire** est composé d'élus représentant chaque commune membres de l'intercommunalité. Ces conseillers sont élus au suffrage universel à travers le bulletin à double liste que choisissent les électeurs lors des élections municipales. Près de 900 conseillers municipaux et communautaires assurent le dynamisme de la vie démographique du territoire du Grésivaudan.

Le bureau exécutif est une instance d'information, d'échanges et de débat au sein de la communauté de communes. Il prépare les travaux du Conseil communautaire par l'examen de sujets ou projets à soumettre en Conseil. Il est composé du Président, de quinze vice-présidents et d'une conseillère déléguée qui sont tous en charge d'une thématique spécifique.

La conférence des maires réunit les maires des 43 communes du territoire. Les vice-présidents présentent en détail les délibérations du conseil communautaire qui ont un impact sur l'action de la commune. Ensuite la conférence des maires débat et échange sur les grandes orientations stratégiques de la Communauté puis elle formule des avis et des préconisations qui prennent en compte le quotidien des communes du territoire.

Dans chacune des politiques publiques de la Communauté de communes, une **commission thématique** se tient régulièrement. Elle est ouverte aux conseillers municipaux pour permettre les échanges et les réflexions puis formuler des propositions concernant les dossiers en lien avec leur thématique.

Le Grésivaudan est riche du tissu d'acteurs locaux qui l'anime : associations, entreprises, ainsi que toute sa population engagée dans la vie locale au quotidien. Créé en 2003, **le conseil de développement** du Grésivaudan constitue l'un des outils de représentation de cette société civile et réunit des citoyens bénévoles, dont 30 habitants tirés au sort. Les membres du conseil de développement sont invités à siéger au sein des commissions thématiques. Le conseil de développement participe aux réflexions conduites par la communauté de communes, sur son initiative propre (auto-saisine) ou à l'invitation du conseil communautaire, contribuant ainsi, par ses avis, à l'amélioration des politiques publiques locales.



Une solidarité financière :

Le Pacte Financier et Fiscal

En novembre 2022, la communauté de communes a délibéré et adopté son Pacte Financier et Fiscal (PFF).

Cet outil apparaît comme un levier structurant capable de :

- Réfléchir aux relations tissées au fil des années sur le territoire entre les communes et la communauté,
- Réduire les disparités territoriales entre les charges supportées et les recettes perçues par les membres du bloc communal,
- Permettre à l'intercommunalité d'optimiser sa politique de solidarité tout en maîtrisant ses charges de fonctionnement,
- Préserver l'autofinancement de la communauté de communes nécessaire à la réalisation des projets d'investissements indispensables au développement du territoire.

Il décrit les orientations souhaitées par la communauté de communes en matière de solidarité vers ses communes membres et est actualisé chaque année lors du vote des orientations budgétaires.

La cellule d'appui aux communes

Une autre piste de réduction des inégalités entre les communes, identifiées dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal, consistait à **mettre en place un appui technique de la part de la communauté de communes au bénéfice des communes**. Les communes de moins de 1 600 habitants rencontrent des difficultés pour recruter des secrétaires de mairies et assurer leur fidélisation. Elles ont également besoin d'être aidées dans la recherche de financement et le montage de dossiers complexes.

La communauté de communes a décidé d'affirmer sa **volonté d'aider les communes d'abord en les soutenant financièrement dans leur projet d'investissement**. C'est ainsi que plusieurs fonds de

concours ont été créés et qu'un soutien aux secrétaires de mairie sera apporté dès l'année 2024. L'objectif est d'aider les petites communes à assurer la continuité du service public lorsqu'elles sont dépourvues de secrétaire pendant une longue période. Un autre volet sera déployé à destination des petites communes en leur apportant l'ingénierie dont elles ne disposent pas en interne pour les aider à traiter des dossiers qui sortent de la gestion quotidienne (marchés publics, expertise juridique, dossiers de subventions, etc.)



LES FONDS DE SOUTIEN

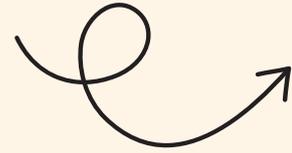
Le fonds de concours aux petites communes

Dispositif abondant la dotation territoriale attribuée par le Département de l'Isère pour les plus petites communes du territoire ayant des capacités d'investissement moindres et besoin d'une intervention couplée du Département et de l'intercommunalité pour leurs projets structurants;

Le fonds de concours supra communal

Dispositif permettant d'accompagner financièrement les projets d'investissement dont le rayonnement et la fréquentation dépassent le seul périmètre communal. La création de ce fonds traduit ainsi la volonté du Grésivaudan d'établir un dialogue et une coordination permanents avec les communes membres et entre les communes elles-mêmes.





Retrouvez toutes les fiches thématiques :

DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CULTURE ET PATRIMOINE

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

AUTONOMIE, SANTÉ ET SOLIDARITÉ

COMMERCE, ARTISANAT ET ENTREPRISES DE SERVICES

ÉCONOMIE ET INDUSTRIE

FORÊTS

MONTAGNE ET STATIONS

ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ

HABITAT

MOBILITÉS

FORMATION, EMPLOI ET INSERTION

EAU ET ASSAINISSEMENT

SPORTS ET LOISIRS

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ

ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET INNOVATION

SOLIDARITÉS TERRITORIALES



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



LE GRÉSIVAUDAN

390, rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex
Tél. : 04 76 08 04 57

www.le-gresivaudan.fr

• • • •

